PUY-DE-DÔME EN MOUVEMENT

Le magazine des Puydômois

SEPTEMBRE 2017 › www.puy-de-dome.fr › N°177

LE DÉPARTEMENT
PREMIER PARTENAIRE DES COMMUNES

ENVOLE-MOI !

Samedi 24 juin, 21 personnes en difficulté sociale ont profité, le temps d'une belle journée ensoleillée, d'un baptême en parapente au sommet du puy de Saint-Sandoux.
La journée était organisée par les travailleurs sociaux du Département et 6 pilotes de parapentes qui ont proposé leurs services bénévolement.
Tous les participants ont réalisé un vol. Grâce à cette expérience inoubliable, ils ont pu se remettre en confiance et créer du lien entre eux dans une ambiance conviviale.

CONTACT
Référent territorial d'insertion
Annie Pasquet
Tél. : 04 73 39 65 60

LES ARVERNIALES FONT REVIVRE LA GUERRE DES GAULES

Romains, Gaulois et même Germains se sont donné rendez-vous, les 22 et 23 juillet sur le plateau de Gergovie, pour faire revivre la Guerre des Gaules.
Tout au long du week-end, les visiteurs ont pu assister à des reconstitutions de batailles, visiter les bivouacs et découvrir l'artisanat de l'époque.
Les animateurs du musée départemental de la Céramique de Lezoux étaient présents à l'événement pour proposer des ateliers autour de la poterie et de la céramique sigillée.

CONTACT
Service patrimoine archéologique
Valérie Safi
Tél. : 04 73 42 24 01

CHARADE : UN ÉTÉ ANIMÉ

Le circuit de Charade a vibré cet été au rythme des manifestations. Le 2 juillet, il a reçu les engagés de la « Traversée de Clermont » et de « Charade Classic », soit plus de 1 000 voitures anciennes et de sport réunies sur le site durant toute une journée. Le 9 juillet, ce fut au tour de la « Finale de la coupe AURA 2017 Matériel-Vélo », une épreuve VTT qui a rassemblé quelque 200 participants sur les pistes tout-terrain du circuit. Après le cyclisme sur route, c'est la première fois que Charade accueillait une course VTT.

Rencontres Peugeot Sport

L'été se poursuit les **2 et 3 septembre** avec les Rencontres Peugeot Sport. Des dizaines de pilotes de la marque au Lion viendront batailler dans les différentes catégories (208 Cup, Youngtimers, Peugeot Sport Master Cup). Avis aux fans de sport auto, l'entrée est gratuite durant tout le week-end.

CONTACT
Circuit de Charade
Romain Sellier - 04 73 295 295
www.charade.fr

BONNE RENTRÉE À TOUTES ET À TOUS !

Comme chaque année, l'actualité de ce mois de septembre est placée sous le signe de la rentrée scolaire. Une rentrée scolaire que je souhaite excellente pour l'ensemble des élèves et notamment des collégiens avec une pensée particulière pour les petits nouveaux qui rentrent en classe de 6ème.
Parce que les années collèges constituent une étape déterminante dans le parcours scolaire et la construction de la personnalité de notre jeunesse, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme fait de l'éducation une de ses grandes priorités.
Cette année encore, ce sont 28 300 jeunes qui font leur rentrée dans les collèges puydômois dont le Conseil départemental assure le fonctionnement, l'entretien, la rénovation et la construction.
Aider les familles à supporter le coût de la scolarité de leurs enfants est également une de nos priorités. Ainsi, la collectivité assure la très grande partie du financement des transports scolaires et de la restauration afin de limiter la participation des parents.
Le complément de financement assuré par la famille est basé sur une « tarification solidaire » en fonction du revenu des foyers.
Nouveauté pour cette rentrée 2017, le Conseil départemental assurera pleinement la maintenance informatique des collèges du département.
A noter également, la poursuite par le Département de sa démarche de développement des selfs collaboratifs dans les collèges. Les résultats obtenus en termes de lutte contre le gaspillage alimentaire sont, en effet, très satisfaisants.
Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme est résolument déterminé à assurer le bien-être de nos collégiens et à les accompagner dans leur réussite.
Bonne rentrée à toutes et à tous !

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

Jean-Yves GOUTTEBEL
Président du Conseil départemental
Vice-Président de l'ADF

SOMMAIRE

RETOUR SUR IMAGES — 2-3
ÉDITO / SOMMAIRE — 4
CHAÎNE DES PUYS — 5-7
Randonnée « Au bonheur des dômes »
Travaux au parking des Goules

DOSSIER — 8 à 13
SOUTENIR LES TERRITOIRES

Photo de couverture : mairie de Saint-Dier-d'Auvergne

TOURISME — 13
Fête des Bistrots de Pays

COLLÈGES — 14-15
Travaux avant la rentrée
Tarification solidaire

TRANSPORTS — 16
Le réseau Transdôme évolue

SOCIAL — 17-18
Guide du bien-vieillir
Mission entreprises / emploi

ENVIRONNEMENT — 19
Balades naturalistes

AGENDA-SORTIES — 20-22
Journées européennes du patrimoine
Le Musée de la Céramique fête ses 10 ans
Sorties littéraires

PAGE PRATIQUE — 23-24
Fiche association : Le CDAD
Fiche pratique : Le show-room Famiclic

BLOC-NOTES — 25

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES — 26-27

Puy-de-Dôme en mouvement n° 177 - Magazine du Conseil départemental
Hôtel du Département – Service communication – 24, rue Saint-Esprit
63033 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. : 04 73 42 23 16 – Fax : 04 73 42 23 62
www.puy-de-dome.fr
Directeur de la publication : Jean-Yves Gouttebel
Rédactrice en chef : Dominique Lamirand
Rédaction : Laurence Rapp, Thibault Teisserenc, Baptiste Désorme, Delphine Raynal, sébastien Juilliard, Bérangère Monraisse avec le concours des services du Conseil départemental.

Photographies : Jodie Way, Henri Derus, Steeve Hans, Pierre Soissons, Gérard Fayet, Joël Damase, Clermont métropole, Handivalise, SDIS 63

Impression : Roto Aisne
Maquette et réalisation : Médiafix (www.mediafix.net)
Diffusion : Mediapost – Tirage : 335 000 exemplaires – Dépôt légal : à parution
ISSN : 1158-0720.
Puy-de-Dôme en mouvement est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.

PEFC 10-32-2813 Certifié PEFC Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. pefc-france.org

Randonnée acompagnée

À GRANDS PAS AUTOUR DES DÔMES

Avec « Au bonheur des dômes », les amateurs de randonnées sportives vont être servis ! Au programme : 41 km de marche encadrés par des accompagnateurs de montagne et parsemés d'animations culturelles et de pauses gourmandes.

Les adeptes des chemins escarpés et les amateurs de balades devraient trouver leur bonheur **samedi 23 septembre**. Dans le cadre verdoyant de la Chaine des Puys se déroulera la randonnée « Au bonheur des dômes ». Cette première édition embarquera les courageux dans un périple de 41 km. Il sera également possible d'opter pour la première moitié du parcours (19 km le matin) ou la seconde (22 km l'après-midi). **Départ donné à la Maison de site** (gare du train à crémaillère) pour une arrivée au sommet du géant des Dômes. La descente en train est ensuite assurée par le Conseil départemental. Tout au long de cette journée, des accompagnateurs de montagne encadreront les marcheurs et partageront avec eux leurs connaissances de ce milieu naturel unique. Pauses gourmandes et animations culturelles permettront des moments de détente bienvenus.

INFOS PRATIQUES

Samedi 23 septembre
Départ à 6h – arrivée prévue vers 19h30
Manifestation gratuite - à partir de 16 ans
A fournir : pièce d'identité et certificat médical (moins de 6 mois)
Renseignements complémentaires et inscriptions (obligatoire)
www.puy-de-dome.fr

LA CHAÎNE DES PUYS SUR USHUAÏA TV

Une vue panoramique du sommet du puy de Dôme, le survol de la Chaîne des Puys en montgolfière, les coulisses de Vulcania... Autant de sujets à découvrir dans l'émission « Bougez Vert », le magazine des sorties nature d'Ushuaïa TV. Une équipe de la chaîne, emmenée par Gérald Ariano, a posé ses caméras au mois de juin dans les monts Dômes pendant trois jours de tournage. L'émission sera multidiffusée sur Ushuaïa TV dans la semaine du 25 septembre, du lundi au dimanche, à 13h et à 20h. Elle sera également relayée sur You Tube, Facebook et Twitter.

400 ÉLÈVES POUR NETTOYER LES VOLCANS

Après le succès de l'année dernière, le Lycée Godefroy-de-Bouillon (Clermont-Ferrand) organise, vendredi 22 septembre, une nouvelle opération de nettoyage de la nature sur les sites les plus fréquentés de la Chaîne des Puys. L'action s'inscrit dans la journée « Nettoyons la nature » lancée par le groupe Leclerc. 400 élèves de l'enseignement général et technologique seront mobilisés pour nettoyer les chemins et aires de stationnements autour du puy de Dôme, du parking des Goules, des cheires de Volvic, du lac d'Aydat ou encore des gorges de l'Artière.

CONTACT
Direction des grands sites patrimoniaux
Tél. : 04 73 42 02 46

Patrimoine mondial

CAP SUR DJAKARTA

Présent à la 41e session du Comité du patrimoine mondial, en juillet dernier à Cracovie, Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil départemental, fait le point sur les enjeux de la candidature de la Chaîne des Puys - faille de Limagne au patrimoine mondial de l'UNESCO.

« Avec Eric Gold, vice-président chargé des grands projets, ainsi que les scientifiques et les chargés du projet, nous étions présents, en qualité d'observateurs, lors du Comité du patrimoine mondial de Cracovie, pour promouvoir la candidature de la Chaîne des Puys - faille de Limagne. Notre dossier devrait être présenté par la France à la prochaine session du Comité, à l'été 2018 à Djakarta (Indonésie). A Cracovie, nous nous sommes notamment entretenus, en présence de l'ambassadeur de France auprès de l'UNESCO, avec les représentants de l'UICN*. Cette réunion s'est déroulée dans un esprit très constructif et nous avons prévu d'organiser d'autres rencontres avec les membres de cette organisation dans les prochains mois pour permettre le dépôt d'un dossier consolidé en janvier 2018, date où la France officialisera les noms des deux sites candidats en juillet 2018.
Nous allons également continuer notre travail de promotion de la Chaîne des Puys - faille de Limagne auprès des Etats membres du Comité, dont la moitié sera renouvelée cette année. Dès cet automne, nous allons inviter les ambassadeurs des nouveaux pays membres pour leur faire découvrir nos volcans et l'intérêt de l'inscription de ce site au patrimoine mondial. »

J'♥ Chaîne des Puys faille de Limagne CANDIDATURE UNESCO
Restons mobilisés !

* Union Internationale pour la Conservation de la nature

CONTACT
Mission patrimoine mondial
Cécile Olive-Garcia
Tél. : 04 73 42 12 15

Exposition

QUELLE DIFFÉRENCE ?

L'association Dahlir*, avec le Conseil départemental et TC Dômes, organisent l'exposition photographique *Hein ? Différence !* qui se tiendra à la Maison de site (gare du panoramique des Dômes) du 22 septembre au 6 novembre. Une découverte de 29 duos de sportifs et/ou de personnalités valides, en situation de handicap, d'exclusion sociale ou atteintes de maladie chronique, pris en photo dans leurs activités respectives. Le résultat offre une lecture teintée d'humanité et de solidarité où chacun se nourrit de la différence de l'autre.

*Dispositif d'accompagnement du handicap vers les loisirs intégrés et réguliers

CONTACT
Du 22 au 6 novembre
Maison de site du puy de Dôme
Tous les jours de 9h à 20h30
entrée libre - Orcines

Stationnement

TRAVAUX EN VUE AU PARKING DU COL DES GOULES

Le stationnement des Goules va faire l'objet de travaux afin de poursuivre la sécurisation de ce secteur.

L'endroit est bien connu des promeneurs. Le parking des Goules est l'une des principales aires de la partie centrale de la Chaîne des Puys. Point de départ de nombreuses randonnées, notamment vers les puys du Pariou et des Goules ou la grotte du Sarcoui, ce stationnement est très fréquenté. Pour améliorer l'accueil et la sécurité des visiteurs, le Conseil départemental en collaboration avec la mairie d'Orcines et le Syndicat mixte de gestion forestière de Ternant va faire procéder à des travaux de requalification. La partie centrale de l'aire sera goudronnée pour être déneigée en hiver. Ainsi, les amateurs d'activités hivernales pourront se garer en toute sécurité. En conservant sa surface actuelle, les aménagements prévus permettront de proposer près de 145 places pour les véhicules légers, 5 à 7 places pour les cars de tourisme et 4 places pour les camping-cars (autorisés uniquement en journée). La plantation d'arbres et d'arbustes d'essence locale permettra de garantir l'insertion paysagère de cette aire. Un point de collecte et de tri des déchets sera aussi mis à disposition. Enfin, des panneaux d'information sur le site et ses randonnées seront installés pour renseigner les visiteurs.

Le parking des Goules est situé sur la RD 941. C'est un point de départ de nombreuses randonnées.

CONTACT
Direction des grands sites patrimoniaux
Cécile Berton - Tél. : 04 73 42 02 46 - **Volcan-puy-de-dome.fr**

FERMETURE DU PARKING

Le parking restera fermé pendant toute la durée des travaux, **du 15 septembre au 30 novembre**. Pendant cette période, les visiteurs sont invités à se garer à l'ancien camp de la Fontaine du Berger, situé dans le lieu-dit éponyme, le long de la RD 941.

Les promeneurs qui ne tiennent pas leur chien en laisse risquent une contravention.

Prévention

FAIRE RESPECTER LES BONNES PRATIQUES

Si la Chaîne des Puys est un lieu de promenade et d'évasion idéal, il ne faut pas oublier qu'elle reste un site fragile, composé de nombreuses propriétés privées où s'exercent des activités traditionnelles comme le pâturage des ovins. Pour assurer une bonne cohabitation entre tous, cet espace est régi par plusieurs règles (dispositions législatives et réglementaires de l'État, arrêtés municipaux...).

Pour veiller à leur respect, la préfecture du Puy-de-Dôme organise régulièrement des contrôles, mobilisant de nombreux fonctionnaires* pour sensibiliser les visiteurs aux bonnes pratiques et prévenir celles qui sont interdites. Voici quelques règles à respecter quand on se promène dans la Chaîne des Puys :

- la circulation motorisée de loisir dans les espaces naturels est formellement interdite puisqu'elle dégrade les prairies et les espaces naturels ;
- la circulation en VTT est interdite sur de nombreux puys : le puy de Dôme (chemins des Muletiers et des Chèvres), le puy de Pariou, le puy de Côme... ainsi qu'en hors-piste (des arrêtés municipaux sont consultables en mairie) ;
- les chiens doivent être tenus en laisse. En liberté ils risquent d'effrayer les troupeaux et perturber la faune sauvage.

*Gendarmerie, police de l'environnement, police municipale, gardes nature du Parc des Volcans et ONF

CONTACT
Direction des grands sites patrimoniaux
Philippe Morge - Tél. : 04 73 42 35 75

« LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL RÉGULATEUR SOCIAL ET TERRITORIAL »

Jean-Yves Gouttebel en visite au lac Chambon avec le maire de Chambon-sur-Lac , Daniel Roux.

Interview

Jean-Yves GOUTTEBEL, président du Conseil départemental

Le Conseil départemental travaille avec un seul objectif : se rassembler dans l'intérêt de chaque Puydômois autour de la Solidarité. Solidarité des personnes, solidarité des territoires, solidarité des générations. Jean-Yves Gouttebel décrit comment cette volonté se traduit dans les politiques du Conseil départemental.

Le Conseil départemental est-elle la collectivité la mieux placée pour assurer le développement et l'égalité des territoires ?
Jean-Yves Gouttebel : On a souhaité agrandir les Régions. C'est certainement une bonne chose en termes de compétitivité économique mais, d'une certaine manière, on a éloigné le pouvoir des citoyens. C'est pourquoi la loi NOTRe a aussi conforté les Départements dans leur rôle de collectivité des solidarités sociales et territoriales. Ils ont, en effet, un rôle majeur à jouer en faveur de l'aménagement et du développement de nos territoires, entre des intercommunalités reconfigurées et des régions agrandies. Les citoyens ont besoin de proximité et c'est encore plus vrai en milieu rural. Il ne s'agit pas d'opposer l'espace urbain à l'espace rural. Il faut simplement veiller aux équilibres et le Conseil

La traverse de Saint-Floret a été entièrement rénovée en 2016.

départemental a un rôle de « régulateur » social et territorial qui amortit les crises et limite les fractures. Le fort creusement des inégalités territoriales au niveau national rend stratégiques et indispensables les politiques de solidarité territoriale. Toutes les politiques que nous menons au Conseil départemental ont cet objectif : garantir à tous les habitants du Puy-de-Dôme un égal accès aux équipements et aux services.

Comment se concrétise cette politique sur le terrain ?

J-Y.G. : Encourager les solidarités territoriales, c'est soutenir les projets des communes, permettre la réhabilitation d'un bâtiment communal, aménager la place du bourg, aider à la réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement, etc... Mais, au-delà de ces aides financières, une majorité de communes et certaines communautés de communes ne disposent pas des moyens suffisants en matière d'assistance technique pour l'exercice de leurs compétences. Ainsi, nous avons la volonté de développer le rôle d'appui et de soutien du Conseil départemental auprès de celles-ci, tel que cela a été prévu par la loi grâce à notre agence d'ingénierie territoriale. Quand on parle d'aménagement du territoire, on pense également au numérique. La fracture sociale, générationnelle et culturelle du numérique est toujours une réalité. Grâce à Wifi 63 et au déploiement du Très Haut Débit, nous permettons aux Puydômois mais aussi aux entreprises, aux collectivités et aux associations d'accéder à tous les services qu'offre Internet.

Au-delà de l'aide aux collectivités, le Département peut-il faire jouer d'autres leviers d'actions ?

J-Y.G. : Ils sont nombreux. Le Conseil départemental souhaite développer par exemple la « Silver economy », avec toutes les perspectives de développement économique et d'activités nouvelles qu'offrent l'accompagnement de la dépendance et le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.
Nous agissons également dans le domaine de l'éducation, en faisant des collèges des pôles d'attractivité structurants pour les territoires, en lien avec le réseau des écoles alentour, afin d'offrir des conditions optimales d'accès au service public éducatif, dans une logique d'égalité. Cette politique est bâtie autour de l'intérêt de l'enfant et de sa réussite scolaire. L'aménagement du territoire passe également par l'entretien de notre réseau routier et par l'organisation des modes de transports.
C'est sans oublier le développement culturel et sportif local, à travers le soutien au milieu associatif et la mise en œuvre de nombreuses actions dans des domaines comme la lecture publique, l'enseignement artistique ou le spectacle vivant. Autre enjeu capital pour le Conseil départemental : le développement durable du territoire. Cela passe par exemple par l'aide aux collectivités pour isoler leurs bâtiments publics (opération Cocon), ou le développement des circuits courts en agriculture qui apportent de la valeur ajoutée aux exploitations agricoles (agrilocal 63). Notre département doit être et doit demeurer un territoire où il fait bon vivre. C'est aussi notre engagement pour les générations futures.

Communes et communautés de communes

UNE AGENCE D'INGÉNIERIE AU SERVICE DES TERRITOIRES

Premier partenaire des communes et de leurs groupements, le Conseil départemental a mis en place une Agence d'ingénierie territoriale dont la mission consiste à apporter une expertise technique pour les aider à monter leurs projets.

Face au désengagement croissant de l'Etat, les communes et les communautés de communes se retrouvent souvent bien seules pour réaliser leurs projets structurants, comme la rénovation d'un bourg, la réfection de la voirie ou encore la création d'une médiathèque.

Au-delà d'un important investissement financier *(cf. page suivante)*, le Département a souhaité aller plus loin dans son engagement en faveur des petites collectivités en mettant son savoir-faire et son expertise technique à leur service. Il vient de créer une Agence départementale d'ingénierie territoriale (ADIT) qui les accompagnera dans la réalisation de leurs projets. L'objectif est de répondre en priorité aux besoins des territoires ruraux, qui ne disposent pas des services nécessaires. Un rôle de solidarité renforcé depuis l'adoption de la loi NOTRe* en 2015. Cette nouvelle agence a pris la forme d'un établissement public administratif (EPA), elle n'a aucun personnel dédié et fonctionne grâce à celui mis à disposition par le Conseil départemental. Pour renforcer la proximité avec les acteurs des territoires, 4 référents territoriaux seront installés dans les sièges des divisions routières départementales. Toutes les communes et communautés de communes qui ont décidé d'adhérer au dispositif peuvent demander à l'ADIT d'apporter ses conseils et son assistance dans les domaines de la voirie, de l'eau potable, de l'assainissement, de la protection des milieux naturels, des équipements publics structurants, de l'instruction des autorisations d'urbanisme, du numérique ainsi que des conseils sur les questions d'ordre juridique ou financière.

Ces prestations leur seront ensuite facturées soit sous forme d'un forfait par habitant soit pour rembourser le temps de la mise à disposition des agents en fonction des services proposés. Un mécanisme de solidarité permet toutefois à celles disposant d'un faible potentiel fiscal de bénéficier de tarifs moins élevés.

*Nouvelle organisation territoriale de la République

CONTACT
Agence départementale
d'ingénierie territoriale
Nelly Priolet - Tél. : 04 73 42 38 72

Maîtrise énergétique

L'OPÉRATION COCON 2 EST LANCÉE

Initiée en 2013 par le Département en partenariat avec l'Adhume*, l'opération Cocon reprend du service auprès des collectivités pour isoler les combles perdus et les rampants de toiture des bâtiments publics. Solution 3 en 1, Cocon 2 permet de réduire les coûts, simplifier les démarches et favoriser la maîtrise énergétique. Constituées en groupement, ce sont près de 80 collectivités qui vont bénéficier de cette mutualisation des chantiers pour isoler quelque 161 bâtiments publics soit environ 38 000 m² de combles. L'opération concerne plusieurs types d'équipements comme les mairies, les écoles ou les logements communaux.

* Agence locale des énergies et du climat

CONTACT
Mission développement durable
Valérie Lahache
Tél. : 04 73 42 38 71

Finances

SOUTENIR LES PROJETS STRUCTURANTS

Le Conseil départemental est le principal financeur des projets des communes et des communautés de communes dans le but de garantir à tous les habitants du Puy-de-Dôme un égal accès aux équipements et aux services. Cette année, une enveloppe de 18,43 M € est consacrée aux politiques territoriales.

La nouvelle médiathèque de Lezoux a été financée par le Conseil départemental à hauteur de 790 000 €.

Deux dispositifs ont été mis en place, le Fonds d'intervention communal pour les communes et les Contrats territoriaux de développement durable pour les communautés de communes.

Le Fonds d'intervention communal (FIC)

Avec une enveloppe de 33 M€ sur trois ans, le FIC a été mis en place pour aider les communes dans leurs projets d'équipements tout en leur laissant beaucoup de souplesse dans la programmation de leurs travaux. Ceux-ci font l'objet d'une programmation sur 3 ans.
Les travaux pouvant être financés sont la voirie, les bâtiments ouverts au public, les aménagements de bourg, les écoles...

Les Contrats territoriaux de développement durable (CTDD)

Afin d'accompagner les nouvelles intercommunalités mises en place le 1er janvier 2017, une nouvelle génération de CTDD va entrer en vigueur pour la période 2018-2020. Elle sera pourvue d'une enveloppe de 9 M €. Le contenu du contrat sera le fruit d'un diagnostic partagé, élaboré par les services du département, et soumis pour débat et échanges aux acteurs locaux.
Ces nouveaux contrats seront plus ciblés, croisant à la fois les enjeux des politiques départementales et les besoins et spécificités des territoires. Ils feront l'objet d'une concertation étroite entre le Conseil départemental et les acteurs locaux.

Contractualisation avec Clermont Métropole

Les CTDD incluent une contractualisation spécifique avec Clermont Auvergne Métropole. En 2017, le Conseil départemental finance ses projets à hauteur de 3,17 M€.

Le nouveau centre culturel d'Orcines, « l'Atelier », a été financé à hauteur de 185 000 € par le Conseil départemental dans le cadre du CTDD signé avec Clermont-Communauté.

CONTACT
Service aménagement et développement
Anne-Pascale Ameil - Tél. : 04 73 42 02 42

MÉDIATION NUMÉRIQUE

Plus de 120 lieux sont consacrés à la médiation numérique dans le département. Ouverts à tous, ils permettent l'accès à internet et aux outils numériques (ordinateurs, tablettes, logiciels,...) gratuitement ou pour un coût modéré. Certains dispensent des formations et proposent un accompagnement pour les démarches administratives. Pour vous permettre de trouver le plus proche de chez vous, le Conseil départemental met à disposition, sur son site Internet, une carte de géolocalisation qui recense tous ces lieux et renseigne sur les horaires, le matériel et l'ensemble des services proposés.

PUY-DE-DOME.FR CULTURE

Médeyrolles - canton d'Ambert

BIENVENUE À L'AUBERGE

Bar, restaurant, chambre d'hôtes et surtout lieu de vie, l'auberge de Médeyrolles vient d'ouvrir ses portes.

Le bâtiment a été construit en bois issu des forêts du Livradois-Forez. Il est chauffé avec une chaudière à granulés bois.

Pour Michel Bravard, maire de Medeyrolles, la nouvelle auberge est avant tout « une porte qui reste ouverte dans le bourg ». Depuis la fermeture de son dernier café, il y a deux ans, ce village de 117 habitants se trouvait dépourvu de tout commerce.
Un véritable manque pour cette commune de montagne. Medeyrolles est située sur la ligne des crêtes du Forez, à mi-distance entre le col des Pradeaux et la Chaise-Dieu, elle est une étape importante de nombreux grands itinéraires de randonnée.

« Au début, nous voulions créer une conciergerie rurale, explique Michel Bravard, un lieu de vie convivial qui pouvait faire le lien avec le gîte d'étape installé dans le bâtiment de la mairie et les chalets en location pour les vacanciers. » Mais le projet va prendre une autre envergure avec l'arrivée du couple de gérants, Stéphane et Corinne Gil (retenus après l'annonce publiée par la commune sur le site de l'émission SOS villages sur TF1). Très intéressés par la démarche, ils ont le projet de faire de la restauration. La conciergerie devient alors une véritable auberge avec un bar – dépôt de pain et un restaurant proposant aussi bien des casse-croûtes pour les randonneurs que des repas de terroir avec des produits locaux issus de filières courtes. Les gérants proposent également une chambre d'hôtes pour ceux qui veulent rester pour la nuit.
L'auberge vient à peine d'ouvrir ses portes que les gérants et les élus du village ont déjà plein d'idées pour animer ce lieu de vie, comme l'organisation d'événements à thème (autour des champignons en automne) ou la création d'itinéraires de balades au départ de l'auberge.

FINANCEMENT
Coût total : 500 000 € HT
Conseil départemental : 110 000 €

CONTACT
Auberge de Médeyrolles
Ouvert tous les jours (réservation recommandée)
Tél. : 04 73 82 45 04

Enval - canton de Châtel-Guyon

L'ESPACE SOCIO-CULTUREL OUVRE SES PORTES

Le nouvel équipement comprend une médiathèque, des espaces pour les animations culturelles et les associations ainsi que les ateliers municipaux.

Les Envalois peuvent maintenant profiter d'une véritable médiathèque (intégrée au réseau de Riom Limagne et Volcans). Etabli dans l'ancienne école de filles du village, le nouveau centre socio-culturel d'Enval est idéalement situé en plein centre-bourg, face à l'école primaire. En plus de la médiathèque, il comprend une grande salle pour recevoir les animations culturelles (expositions, petit théâtre, ateliers...) et un espace de convivialité mis à la disposition des associations du village pour organiser leurs rencontres ou réunions. Ouvert depuis quelques mois, ce nouveau centre culturel accueille, tous les mois, les activités du relais assistantes maternelles (RAM) de la commune qui profite ainsi de la proximité avec la médiathèque pour organiser des animations pour les tout-petits.

Au sous-sol - rez-de-jardin, la commune a fait installer les nouveaux ateliers municipaux où les employés disposent maintenant de locaux entièrement aux normes et mieux adaptés à leurs activités.

FINANCEMENT
Coût total : 532 500 € HT
Conseil départemental : 133 000 €

Bistrots de pays

LES BISTROTS EN FÊTE

Les Bistrots de Pays, ce sont des endroits où l'on vient se restaurer, se retrouver et aussi se cultiver. Cet automne, ils invitent de nombreux artistes locaux, chanteurs, musiciens, magiciens pour assurer gratuitement le spectacle. Découvrez sans tarder la programmation des spectacles de cet automne.

Conrad Téricand, le télépathe (magicien)

Auberge de la Source
à Chaméane
Samedi 16 septembre à 22h30
Renseignements : 04 73 54 95 81

Auberge de Valcivières
Samedi 23 septembre à 18h
Renseignements : 04 73 82 94 59

Restaurant En attendant Louise à Ménétrol
Samedi 7 octobre à 20h30
Renseignements : 06 07 97 23 75

Tia & the Groovebox (musique blues)

Auberge de la Providence
à St-Donat
Samedi 4 novembre à 18h
Renseignements : 04 73 22 37 58

Alma Loca (musique latine)

Le Caveau du fort – place de l'église à La Moutade
Vendredi 29 septembre
à l'apéritif à 19h
Renseignements : 09 83 76 20 71

Restaurant Chez Marthe
à Condat-les-Monboissier
Vendredi 13 octobre
à l'apéritif à 19h
Renseignements : 04 73 72 13 56

Oum Tcha (jazz festif)

Auberge de la Loue
Lieu-dit Champ Vacher
à Vodable
Vendredi 6 octobre à l'apéritif (19h) et en fin de repas
Renseignements : 04 73 71 41 64

Le Bistrot d'ici
à Saint-Saturnin
Dimanche 29 octobre
à l'apéritif à 19h
Renseignements : 04 73 39 32 91

Cid de la Muerte (théâtre humour)

L'auberge des Combrailles
à Moureuille
Vendredi 15 septembre à 21h30
Renseignements : 04 73 52 13 50

CONTACT
Service tourisme
et thermalisme
Laëtitia Rudel
Tél. : 04 73 42 20 10
www.puy-de-dome.fr

L'ACCÈS À CHAQUE SPECTACLE EST GRATUIT.

Les bistrotiers vous proposent de débuter ces moments de convivialité autour d'un apéritif ou d'un bon repas (réservation obligatoire pour la restauration).

CONTACT
Direction des collèges
Paul Chapouly
Tél. : 04 73 42 21 89

Entretien des collèges

UNE RENTRÉE QUI SENT LE NEUF

Pour offrir de meilleures conditions de scolarisation aux élèves puydômois, plusieurs chantiers de modernisation, de rénovation ou d'extension sont engagés chaque année sur les 59 collèges publics du département. Focus sur les dernières opérations réalisées ou en cours de finalisation au moment où les élèves retrouvent leurs classes.

1 Collèges de Lempdes et Anna-Garcin Mayade à Pontgibaud

Les nouveaux selfs collaboratifs sont maintenant opérationnels. Il s'agit d'une nouvelle forme d'organisation du restaurant scolaire particulièrement efficace pour réduire le gaspillage alimentaire. Cette nouvelle méthode se révèle aussi plus conviviale pour les élèves et le personnel.

FINANCEMENT :
Anna-Garcin Mayade : 42 500 € / Lempdes : 35 800 €

2 Georges-Onslow à Lezoux

L'établissement est en train d'être entièrement remis à neuf. Les travaux répondent à plusieurs objectifs : adapter l'établissement à la pédagogie actuelle, améliorer l'accessibilité aux personnes en situation de handicap et remise aux normes. La fin du chantier est prévue à la fin de l'année, mais plusieurs équipements sont déjà opérationnels, comme le nouveau CDI. A la rentrée, les élèves trouveront un restaurant tout neuf et doté d'un self collaboratif.

FINANCEMENT :
Coût total : 8,2 M€

3 Collège de la Comté à Vic-le-Comte

Le chantier vient de se terminer. Une extension a été construite : elle accueille le foyer des élèves, des locaux techniques et une nouvelle salle de musique entièrement adaptée. Ce nouveau bâtiment dispose également d'une salle d'activités qui peut être mise à disposition des associations locales.

FINANCEMENT :
Coût total : 2 M€

4 Collège Molière à Beaumont

Création d'un nouveau bâtiment pour permettre de pallier l'absence de salle de permanence, de créer deux salles supplémentaires et un foyer pour les élèves. La nouvelle extension sera livrée à la fin de l'année. Par ailleurs, les bâtiments existants ont fait l'objet d'un réaménagement (notamment le pôle administratif et vie scolaire) et seront opérationnels pour la rentrée.

FINANCEMENT :
Coût total : 1,4 M€

Tarification solidaire

REMPLISSEZ VOTRE FORMULAIRE EN LIGNE

Le système de tarification solidaire tient compte des ressources de chaque famille.

Le Conseil départemental a mis en place un système de tarification solidaire des services de restauration et d'hébergement dans les collèges publics, ainsi que des transports scolaires. L'objectif de ce système est de permettre une facturation qui tienne compte des ressources de chaque famille. Ainsi, les tarifs sont désormais calculés en fonction du quotient familial. Nous vous rappelons qu'à compter de la rentrée scolaire, vous devrez compléter votre dossier de tarification solidaire qui permettra d'établir votre quotient familial, de préférence sur le site **puy-de-dome.fr** en remplissant le formulaire en ligne.

CONTACT
Cellule tarification solidaire
Tél. : 04 73 42 20 20

PUY-DE-DOME.FR COLLEGES

Cadeau de bienvenue

UN DICO' POUR LES 6e

Comme chaque année à la rentrée, le Conseil départemental offre un dictionnaire *Le Robert de poche* aux élèves de 6e des 79 collèges publics et privés du Puy-de-Dôme. Pour l'année scolaire 2017-2018, celui-ci aura pour thème le patrimoine culturel. 8 600 exemplaires seront distribués pour l'occasion. Lundi 4 septembre, pour la rentrée scolaire, Jean-Yves Gouttebel et Marie-Danièle Campion, recteur de l'académie de Clermont-Ferrand, se rendront dans les collèges Teilhard-de-Chardin à Chamalières et Pierre-Gironnet à Pontaumur pour accueillir les élèves.

Transports scolaires

PRUDENCE DANS LE BUS

La prudence s'impose au moment de monter et de descendre du bus.

Le bus est le mode de transport le plus utilisé par les collégiens pour se rendre dans leurs établissements. Si les accidents sont rares, quelques règles de prudence, notamment à la montée et à la descente du véhicule s'imposent. Chaque année, un agent du Conseil départemental se rend dans les collèges pour proposer aux élèves de 6e une sensibilisation à la sécurité dans et autour des bus scolaires. A bord d'un véhicule spécialement affrété pour l'occasion, les élèves peuvent découvrir ses équipements dédiés à la sécurité, être sensibilisés au manque de visibilité à l'avant et à l'arrière du bus ou encore à l'importance de la ceinture de sécurité. La séance se termine par un exercice d'évacuation du bus.

ATTENTION ! Dans les bus scolaires, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents et non pas du chauffeur ! Conformément au règlement départemental des transports, ce sont les parents qui doivent répondre du comportement de leur(s) enfant(s) à l'intérieur du bus.

CONTACT
Direction de la mobilité
Didier Dubrunquez - Tél. : 04 73 42 22 42

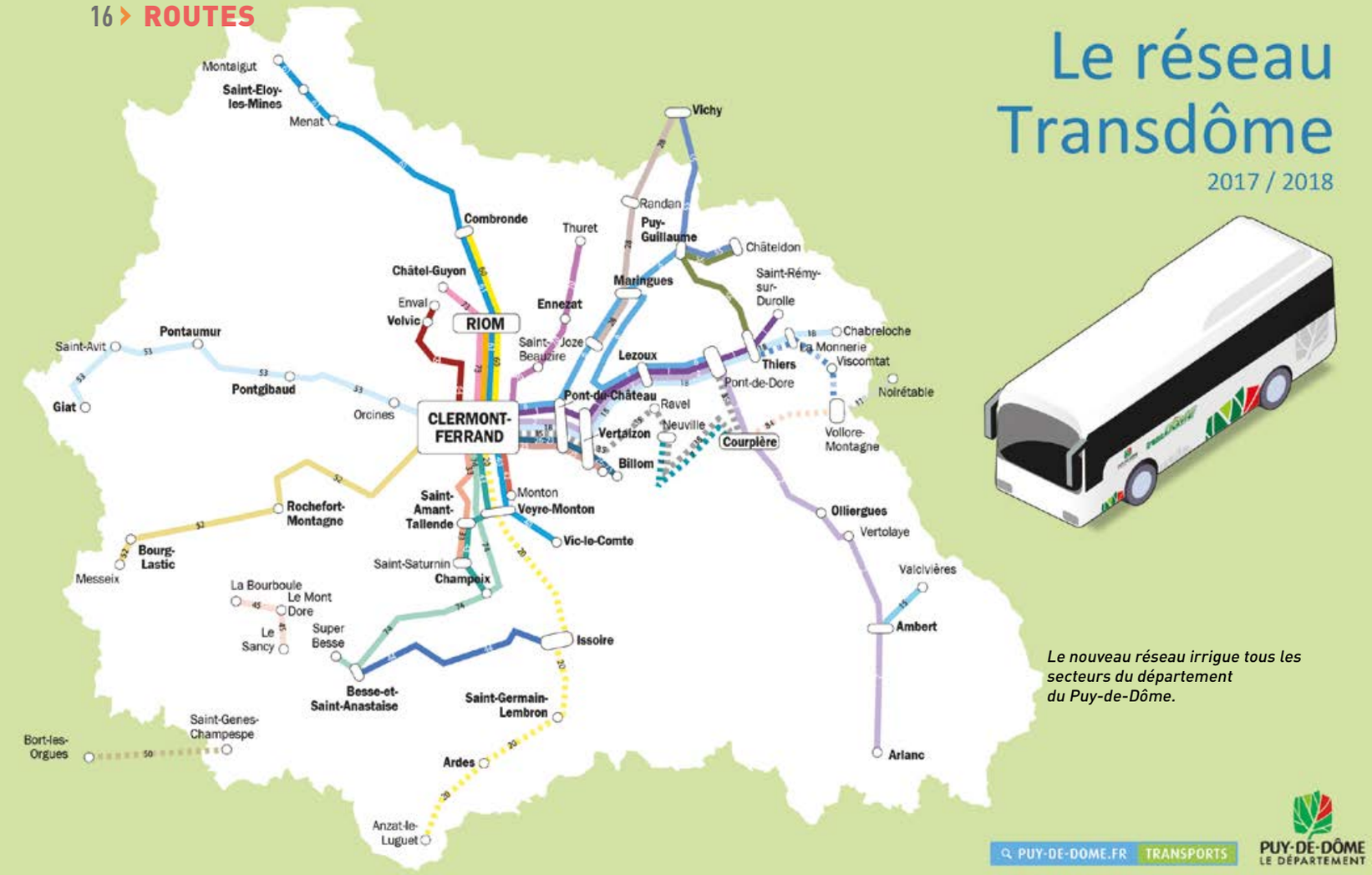

Le nouveau réseau irrigue tous les secteurs du département du Puy-de-Dôme.

Transports départementaux

LE RESEAU TRANSDÔME EVOLUE

Afin de gagner en lisibilité, le réseau de transport en bus Transdôme a subi des ajustements depuis le 1er septembre.

Une évolution plus qu'une révolution ! En cette rentrée, le réseau Transdôme a été entièrement revu afin de gagner en lisibilité. Alors que plusieurs lignes ont été basculées vers le réseau scolaire, Transdôme compte désormais 32 lignes régulières. La nouvelle carte de transport, entrée en vigueur le 1er septembre, propose de nombreuses lignes régulières, des lignes de transports à la demande (desservant des zones rurales comme le Livradois, le Cézallier ou le val d'Allier) ainsi que deux lignes saisonnières à vocation touristique. « La première dessert Clermont/Le Mont-Dore/La Bourboule, été comme hiver, tandis que la seconde, Besse/Clermont, ne fonctionne que le week-end et durant les vacances scolaires. Aujourd'hui, l'offre des transports départementaux est plus lisible et le réseau plus cohérent », estime Julien Bayot, chargé de mission transport intermodalité à la Direction de la mobilité. Mais comme le souligne ce dernier, l'usager grand public a toujours la possibilité de voyager sur une ligne scolaire. Deux conditions cependant : que des places soient disponibles dans le bus et qu'il se soit inscrit préalablement auprès du transporteur. Enfin, cette évolution du réseau n'entraîne aucune modification au niveau de la politique tarifaire. Le prix du ticket unitaire reste fixé à 3 € et l'abonnement mensuel à 45 € ; la gratuité étant toujours accordée aux bénéficiaires du RSA et aux demandeurs d'emploi.

Le réseau Transdôme en chiffres :

32 lignes :

- 7 lignes de transport à la demande (4 dans le secteur du Livradois, 2 dans celui du Sancy, 1 dans le Cézallier),
- 2 lignes saisonnières (Sancy)
- 23 lignes régulières
- 171 communes sont desservies par un peu plus de 400 arrêts Transdôme.

CONTACT
Direction de la mobilité
Julien Bayot
Tél : 04 73 42 35 73

Personnes âgées

ÊTRE ACTEUR DE SA VIEILLESSE

Le Conseil départemental publie la première édition du *Guide du bien-vieillir* : un livret conçu pour répondre aux interrogations des seniors et leur permettre de trouver des solutions adaptées pour bien vieillir et prévenir la perte d'autonomie.

Comment avoir recours à une aide à domicile, bénéficier du portage des repas ou de la téléassistance ? Puis-je faire une demande d'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) ? Dois-je envisager de changer de lieu de vie ? A qui m'adresser ? Autant de questions pour lesquelles le guide du bien vieillir apporte des solutions concrètes et fournit les adresses des structures à contacter. Le guide offre de nombreux conseils et présente les solutions adaptées pour accompagner chaque étape du vieillissement. Outil pratique, il présente quatre thématiques : *préserver son autonomie, vivre à domicile, changer de lieu de vie et où trouver des informations.*

OÙ LE TROUVER ?

Il est téléchargeable sur le site internet du Conseil départemental **puy-de-dome.fr** et il est disponible en version papier dans de nombreux lieux :

- les circonscriptions d'action médico-sociale,
- les CLIC (Centres locaux d'information et de coordination),
- les lieux d'info-seniors,
- l'Hôtel du Département à Clermont-Ferrand,
- la Maison départementale des Personnes handicapées (MDPH) et son espace Autonomie à Clermont-Ferrand.

CONTACT
Soutien à domicile des personnes vulnérables
Véronique Martin Saint-Léon – Tel. : 04 73 42 71 19

Semaine bleue

UN APRÈS-MIDI SUR LA PRÉVENTION DE LA DÉPENDANCE

Dans le cadre de la Semaine bleue, le CODERPA* en collaboration avec La Maison de l'habitat, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), l'ARSEPT Auvergne et Famiclic, vous convie, le 5 octobre, à un après-midi sur le thème de la prévention de la dépendance pour vivre chez soi le plus longtemps possible.
La manifestation commencera par une conférence-débat *Bien chez-soi* à la Maison de l'habitat à 14h. Pendant ce temps ; le minibus show-room de Famiclic (la maison connectée) sera garé à proximité pour présenter les avantages qu'offre la domotique pour faciliter le quotidien des séniors.
L'Espace autonomie 63 de la MDPH sera également ouvert afin de fournir conseils et informations sur les aides techniques et l'adaptation du logement à la perte d'autonomie.

*Comité départemental des retraités et des personnes âgées

LA SEMAINE BLEUE

INFOS PRATIQUES
Jeudi 5 octobre de 14h à 17h
Maison de l'habitat :
129 avenue de la République à Clermont Ferrand
MDPH : 11 rue de Vaucanson à Clermont-Ferrand

Renseignements : CODERPA - Tél. : 04 73 42 49 80

Mobilité et handicap

HANDIVALISE A BESOIN DE VOUS

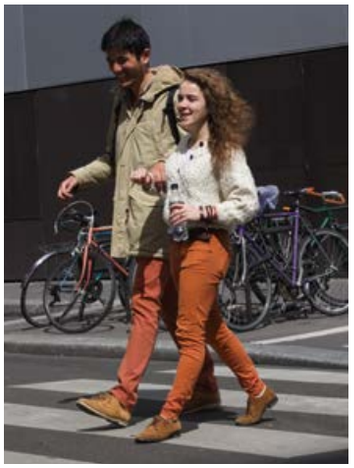

L'association recherche des accompagnateurs bénévoles.

Favoriser la mobilité des personnes handicapées de manière simple et humaine, tel est le concept original de la plateforme Handivalise créée en juin 2016. Celle-ci met en relation les particuliers et les personnes handicapées pour partager les trajets quotidiens, qu'ils se fassent en voiture, en train, en avion, en bus, en vélo ou à pied. Après avoir lancé le système sur des trajets longues distances, Handivalise souhaite créer ce même service sur des trajets courts domicile-travail ou domicile-loisirs. Dans le cadre de l'appel à projet Auvermoov, porté par le SMTC, la ville de Clermont Ferrand va accueillir une expérimentation du dispositif de septembre à décembre 2017. La plate-forme recherche donc des accompagnateurs bénévoles. Pour cela, rien de plus simple : il suffit de répondre au questionnaire de l'association relatif à votre mobilité. N'hésitez pas...

CONTACT
Handivalise
Tél. : 07 81 89 64 01
contact@handivalise.fr
www.handivalise.fr

Insertion

UNE STRUCTURE AU SERVICE DES EMPLOYEURS

Depuis 2016, le Département du Puy-de-Dôme s'est doté d'une nouvelle mission d'appui aux entreprises pour mettre en relation bénéficiaires du RSA et patrons d'entreprises.

Afin de contribuer au développement économique et à l'innovation locale, la Mission entreprises/emploi du Conseil départemental est chargée de mettre en relation des bénéficiaires du RSA avec les TPE*, PME**, artisans ou commerçants en recherche de main d'œuvre. Analyser les besoins des sociétés, sélectionner et proposer des candidats, favoriser une intégration durable après l'embauche, tels sont les ingrédients de ce dispositif qui propose bien des avantages.
« Il s'agit d'un service gratuit et personnalisé aux entreprises. Outre son aspect local, il permet un gain de temps et un recrutement facilité », soulignent les trois chargés de mission, qui s'appuient sur un réseau de partenaires institutionnels comme Pôle Emploi ou la Mission Locale, ainsi que sur des organismes de formation et également sur des candidatures directes de bénéficiaires du RSA.
Et la recette fonctionne. Depuis trois mois, Sandrine De Freitas a retrouvé un emploi d'assistante commerciale dans une PME de Pont-du-Château, l'entreprise Margalex, spécialisée dans les fermetures. Jean-Jacques Taillandier, son gérant, semble satisfait du dispositif. « Très professionnelle, Sandrine possède une bonne mentalité et un excellent relationnel. Je lui fais de plus en plus confiance. L'intérêt de la Mission, c'est que nous ne sommes pas laissés à l'abandon, les gens du service sont là pour nous accompagner et nous épauler. » Le chef d'entreprise l'assure. Il va faire une nouvelle fois appel à la Mission entreprises/emploi afin de recruter un ouvrier.

* TPE : Très petites entreprises - **Petites et moyennes entreprises

CONTACT
Service Mission entreprises /emploi
Christine Mercier - Tél : 04 63 08 08 74
E-mail : emploi-entreprises@puy-de-dome.fr

Grâce à la Mission emploi-entreprises, Sandrine De Freitas a retrouvé un travail dans une entreprise de Pont-du-Château.

Balades naturalistes

AU CŒUR DE LA NATURE

Découvrez les Espaces naturels sensibles du département aux côtés de guides et d'animateurs qui vous emmèneront au cœur d'une nature riche et préservée pour un moment privilégié avec Dame nature.

Découverte des orchidées sauvages sur la colline de Mirabel.

PUY DE MUR (MEZEL)

Visite guidée du puy

Dimanche 3 septembre, de 15h à 17h

Infos et réservations au 04 73 68 39 85
www.vacances-livradois-forez.com
ot@stdb-auvergne.com

VALLÉE DES SAINTS (BOUDES)

Balade entre terres rouges et coteaux secs

Dimanche 3 septembre, de 9h30 à 12h30

Infos et réservations au 04 73 63 18 27
www.cen-auvergne.fr
www.cen-auvergne.fr

FORÊT DE LA COMTÉ (SALLÈDES)

Balade contée, accompagnée par l'âne

samedi 23 septembre, de 14h à 16h30

Promenade artistique dans la forêt

mercredi 13 septembre, de 14h à 17h

Infos et réservations au 04 73 36 39 79
ens.puy-de-dome.fr
die63@puy-de-dome.fr

EXPOSITION :

Plantes aux mille vertus

Du mercredi 13 septembre au mercredi 25 octobre à la Maison des espaces naturels.
Accès libre les mercredis de 14h à 17h ou sur réservation (pour les groupes).
Maison des espaces naturels, RD 9225 (Vic-le-Comte – Sauxillanges) sur la commune de Sallèdes
Infos et réservations au 04 73 42 23 27
ens.puy-de-dome.fr
die63@puy-de-dome.fr

DES SITES OUVERTS AUX SCOLAIRES :

Vous êtes enseignant et vous souhaitez organiser une sortie naturaliste ? Le Conseil Départemental vous accompagne dans votre projet ! 14 sites classés Espaces naturels sensibles sont désormais aménagés pour accueillir des groupes scolaires et un guide est à votre disposition sur le site du département puy-de-dome.fr : il recense les sites, les thématiques adaptées à vos attentes ainsi que la liste des professionnels et des structures accompagnatrices.

Botanique

DECOUVREZ LES HERBIERS UNIVERSITAIRES

3e collection universitaire nationale, centre de recherche et d'expertise pour la connaissance de la diversité végétale en moyenne montagne, les Herbiers Universitaires de Clermont-Ferrand sont une référence au niveau international. Son site Internet vient de faire peau neuve. Outre les noms latins, des recherches par noms français ou par localités sont désormais possibles et les connaissances ont été actualisées.

VISITE DÉCOUVERTE

Pour les amateurs du genre, une visite-découverte des merveilles botaniques conservées ici depuis la fin du XIXe siècle est prévue le 7 **octobre**, de 11 h à 12 h et de 14 h à 15 h (à partir de 12 ans).
Rendez-vous au 3 boulevard Lafayette à Clermont-Ferrand.

CONTACT
Herbiers universitaires
Tél. : 04 73 40 62 20
e-flore-puydedome.herbiers.uca.fr

Lotier corniculé

Journées européennes du patrimoine les 16 et 17 septembre

LE DÉPARTEMENT OUVRE SES PORTES

Profitez des Journées européennes du patrimoine, les 16 et 17 septembre, pour explorer les coulisses du Conseil départemental et de ses nombreux sites culturels et naturels.

SOMMET DU PUY DE DÔME - CHAÎNE DES PUYS

Sortie Volcano

À la découverte des volcans avec un volcanologue
Samedi à 9h30
Durée : toute la journée
Lieu : Circuit autour de la montagne de la Serre
Réservation au 04 73 62 21 46 ou volcan.puy-de-dome.fr

Balade gourmande

Samedi à 11h
Durée : 1h30
RDV : Espace Grand site de France
Réservation au 04 73 62 21 46 ou volcan.puy-de-dome.fr

Visite guidée au temple de Mercure

Samedi et dimanche à 14h et 15h
Durée : 30min
Espace temple de Mercure - Accès libre sans réservation

Ateliers jeune public (7/14 ans)

Pour mieux comprendre la construction du temple de Mercure
Samedi et dimanche à 14h30 et 15h30
Durée : 30min
Espace Grand Site (au sommet) - Accès libre sans réservation

HÔTEL DU DÉPARTEMENT

Visite de l'Hôtel du Département

Samedi et dimanche de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Hôtel du Département, 24 rue Saint-Esprit à Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 42 47 51

Projection de documentaire

Les *Vues d'Auvergne*
Samedi et dimanche à 10h, 14h et 16h
Lieu : Chapelle des Cordeliers, Place Sugny à Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 42 47 51

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Exposition Parties de campagne

Exposition de photos anciennes illustrant les activités de loisir des citadins dans la campagne puydômoise.
Samedi et dimanche
De 10h à 12h et de 14h à 18h
Puis du lundi au vendredi de 14h à 17h

Conférences

« *Photographies et archives* »
Samedi et dimanche à 14h
« *Il était une fois le cinéma amateur* »
Samedi et dimanche à 15h30

Atelier

« La photographie argentique : histoire et techniques »
Samedi et dimanche
Atelier pour enfants (à partir de 8 ans) : **de 10h30 à 12h**
Atelier pour adultes : **de 16h30 à 18h**
Gratuit
Réservation **obligatoire**
Archives départementales
75 rue de Neyrat à Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 23 45 80

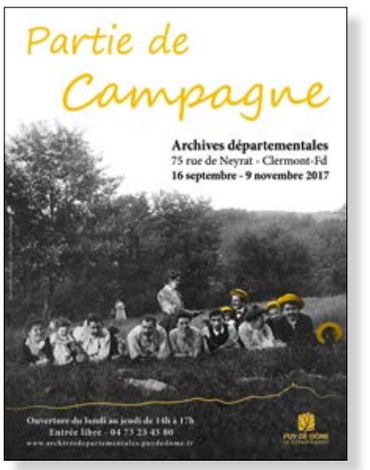

ARCHÉOLOGIE

Plateau de Corent

Visite guidée, théâtralisée et décalée
Samedi et dimanche à 14h30 et 16h
Durée : 1h - Gratuit et sans réservation
Lieu : Au départ du parcours de visite
04 73 42 71 40 ou 04 73 42 24 01

PARC BARGOIN

Visite libre

Découverte de trésors végétaux avec près de 60 espèces d'arbres
Samedi et dimanche de 8h à 20h
Gratuit et sans réservation
Lieu : 1 Chemin de Beaumont à Chamalières
04 73 35 81 77

MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA CÉRAMIQUE

Visite gratuite du musée

Les réserves ouvrent leurs portes. Pénétrez l'âme du musée.
Samedi à 14h30, 15h30, 16h30, 17h30
Durée : 40 min
39 rue de la République à Lezoux
Tél. : 04 73 73 42 42
Réservation obligatoire
À partir de 8 ans. Nombre limité à 6 personnes par visite

BALADES DANS LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Forêt de la Comté

Dix kilomètres de randonnée pour découvrir le massif forestier
Samedi de 9h30 à 17h30
ens.puy-de-dome.fr/agenda
Tél. : 04 73 36 39 79

Découverte du puy d'Aubière

Animations et rencontres autour de cet Espace naturel sensible
Dimanche à 11h
Renseignements au service culturel d'Aubière
Tél. : 04.73.44.83.52 - service.culturel@ville-aubiere.fr

Musée départemental de la Céramique de Lezoux

LE MUSÉE A 10 ANS ET ÇA SE FÊTE !

Officiellement inauguré le 14 mars 2007, le Musée départemental de la Céramique de Lezoux fête ses dix ans. Pour l'occasion, les équipes du Département vous ont préparé une fête comme on savait les faire il y a 2 000 ans. Rendez-vous les 9 et 10 septembre pour célébrer les Décennales !

Installé dans les locaux de l'ancienne poterie Bompard, le Musée départemental de la Céramique de Lezoux a bien grandi. Dix ans après son ouverture officielle au public, il s'est affirmé comme l'un des sites archéologiques majeurs du département mais aussi comme un lieu d'accueil et de culture pour tous les publics.
Lauréat du Trophée de l'Accessibilité de la Région Sud-Ouest, sélectionné pour Muséomix, labellisé « Tourisme et Handicap », le musée est fier de son bilan et plein de projets pour l'avenir. Aussi, afin de fêter comme il se doit cette étape symbolique des 10 ans, l'équipe du musée vous propose de participer à la première édition des fêtes romaines de Lezoux : les Décennales ! Au programme, immersion dans la vie et la culture Gallo-Romaine avec ateliers cuisine, spectacle de danse et de chant, artisanat...De quoi intéresser les grands comme les petits, les spécialistes comme les curieux. Une aventure en terre romaine à ne pas manquer puisqu'il vous faudra attendre 2027 pour assister à la prochaine édition...

INFOS PRATIQUES
Samedi 9 septembre de 14h à 19h
et dimanche 10 septembre de 10h à 19h.
Entrée gratuite

Musée départemental de la Céramique
39 rue de la République - 63190 Lezoux
Tél. : 04 73 73 42 42
museedelaceramique@puy-de-dome.fr
musee-ceramique.puy-de-dome.fr
LeMDCL63 @leMdcl

Festival *Les Automnales*

UNE SAISON DE SPECTACLES

Suite à la session de printemps *Scènes en territoire*, le festival *Les Automnales* prend le relais. Du 5 octobre au 2 décembre. 23 communes vont accueillir des spectacles de danse, cirque, musique et théâtre. La billetterie ouvre dès le 11 septembre. Pensez à réserver dès que possible ! Pensez aux transports gratuits mis en place pour les groupes de 15 personnes minimum.

COMMENT OBTENIR VOS PLACES

Au bureau du festival
Conseil départemental – Centre Georges Couthon – Place Delille - 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 42 24 90
Ouverture à partir du lundi 11 septembre 2017, du lundi au vendredi de 13h30 à 17h

Réservation par correspondance :
Il suffit de remplir le coupon-réponse du dépliant du festival (disponible dans les accueils publics du Département, les médiathèques et les offices de tourisme) et un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public et de nous retourner ces documents par courrier.

Auprès de chaque organisateur :
Les coordonnées des billetteries locales sont indiquées après chaque description de spectacle.

Le jour du spectacle :
Sur le lieu de la représentation pendant la demi-heure qui précède, dans la limite des places disponibles.
Compte-tenu de l'envergure du festival, il est conseillé de réserver ses places avant la date de la représentation.

Tarif plein : 10 € Tarif réduit : 6 €
Gratuit pour les enfants de moins de 8 ans

Retrouvez le programme complet du festival sur notre site Internet :
puy-de-dome.fr

Livres

LA RENTRÉE LITTÉRAIRE C'EST AUSSI DANS LE PUY-DE-DÔME

La période de la rentrée des classes s'accompagne généralement de la sortie de plusieurs ouvrages en librairie. L'occasion de constater la vitalité du Puy-de-Dôme en matière de production littéraire et de beaux livres. Voici une sélection d'œuvres éditées dans le département ou écrites par des Puydômois.

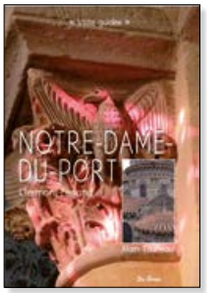

Notre-Dame-du-Port

Toute l'histoire de Notre-Dame-du-Port dévoilée par un fin connaisseur. Alain Tourreau, guide conférencier des villes et pays d'art et d'histoire. A travers ce livre, il met en lumière tous les secrets de cette église du XII[e] siècle, classée au Patrimoine mondial par l'Unesco.

Editions De Borée - 14,90 €

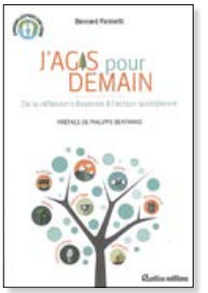

J'agis pour demain

Dans une société sans cesse en mouvement, nous avons besoin de pistes concrètes pour agir quotidiennement à la prévention de notre environnement et de notre santé. Avec ce livre, Bernard Farinelli, spécialiste du monde rural tente de répondre à ces questions.

Editions Rustica - 10 €

Auvergne, les plus belles images

Les paysages d'Auvergne à travers le regard de 11 photographes professionnels, auteurs photographes voire amateurs. L'éditeur a pris le parti de les regrouper et de leur laisser le même espace d'exposition.

Editions pages centrales - 34,90 €

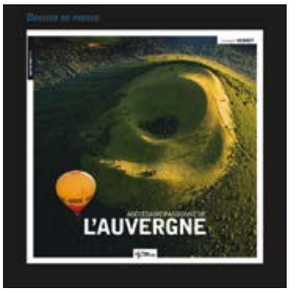

Abécédaire passionné de l'Auvergne

Joseph Vebret, écrivain, de retour en Auvergne après une belle carrière à Paris, se plaît à penser que l'Auvergne n'est pas simplement au centre de la France, mais au centre de tout ! A travers cet abécédaire, il nous dévoile son Auvergne.

Editions pages centrales - 29,90 €

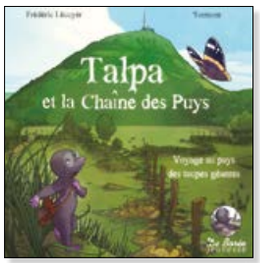

Talpa et la Chaîne des Puys

La petite taupe Talpa découvre les volcans ainsi que les animaux qui vivent dans la Chaîne des Puys. Il circule en effet une légende étrange sur cet endroit : des taupes géantes auraient autrefois vécues ici et auraient dressé cette cité d'immenses taupinières.

De Borée Jeunesse - 14,90 €

Eleveurs en herbe éveil d'une vocation

Ce livre illustré dresse le portrait de 61 jeunes, âgés de 9 à 31 ans, garçons et filles, vivant dans les montagnes du Massif central et prêts à devenir éleveurs. Monique Roque-Marmeys a poussé la porte de leurs étables pour comprendre leur volonté farouche de s'installer.

Monique Roque-Marmeys - 40 €

Jean et la bête du Gévaudan

250 ans après ces faits sanglants qui ébranlèrent toute la région, cet album illustré fait comprendre aux enfants comment est née la légende de la Bête. Etait-elle vraiment un loup ? Pourquoi ne s'en prenait-elle qu'aux femmes et aux enfants dans ces campagnes pauvres ?

De Borée Jeunesse - 14,90 €

Les imparfaits du subjectif

En deux tomes, Serge Lesbre livre une saga populaire ayant pour cadre un village du Bourbonnais et la capitale de l'Auvergne. Les imparfaits du subjectif nous emmène, au cœur d'une France des villes et des champs qui n'existe plus.

Edilivre - tome 1 : 19,50 € ; tome 2 : 15,50 €.

Sur commande en librairie

FICHE ASSOCIATION

Conseil départemental d'accès aux droits

RENDRE LA JUSTICE ACCESSIBLE À TOUS

Reconstitution d'un procès fictif au Tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand par les élèves du collège de la Charme.

FICHE PRATIQUE

SHOW-ROOM FAMICLIC

Le minibus show-room Famiclic fait la tournée des marchés et communes puydômoises pour présenter aux personnes âgées et à leurs aidants l'ensemble des solutions numériques innovantes pour faciliter leur vie quotidienne à la maison.

PAGE PRATIQUE

FICHE ASSOCIATION

LE CDAD 63

Le Conseil départemental d'accès au droit (CDAD 63) se mobilise pour faire découvrir le fonctionnement de la justice aux élèves et la rendre accessible à tous.

Et si le meilleur moyen de s'imprégner de la justice, c'était d'en incarner les acteurs ? C'est l'une des actions proposées par le CDAD 63 aux établissements scolaires du Puy-de-Dôme, parmi lesquels le collège de la Charme. En juin, les élèves de 4e ont joué les rôles de juges, avocats, prévenus, témoins, victimes, huissiers ou encore greffiers le temps d'un procès fictif de 45 minutes au Tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand. Pour sensibiliser au mieux les jeunes à leurs droits et devoirs, les scénarii sont basés sur des thématiques qui leur sont proches telles que les nouvelles technologies, le harcèlement, l'alcool ou encore la drogue.
Grâce à ce procédé ludique, les élèves peuvent découvrir les différents intervenants lors d'une audience et devenir eux-mêmes des sensibilisateurs auprès de leur entourage. Parfois, l'expérience suscite même des vocations professionnelles dans le secteur judiciaire, ainsi que nous l'ont confié certains participants. Outre ce dispositif, le CDAD 63 a plus largement pour mission de présenter aux élèves les grands principes de la justice et du droit. En 2016, ce groupement d'intérêt public soutenu par le Conseil départemental a ainsi mené près de 30 interventions dans les collèges puydômois et a accueilli 820 élèves au Tribunal pour assister à de véritables audiences correctionnelles.

Le CDAD 63 propose des permanences pour obtenir des informations juridiques neutres.

FINANCEMENT
Le Conseil départemental finance le CDAD à hauteur de 10 000 € par an.

AIDE AUX PARTICULIERS

Le CDAD 63 a pour mission de rendre le droit accessible à tous dans le département à travers plusieurs actions :

- Point d'accès au droit : permanences physiques, téléphoniques ou par courriel pour obtenir des informations juridiques neutres, être orienté vers les structures et services adéquats, recevoir une aide aux démarches administratives…
- Accueil de publics en audiences correctionnelles au Tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand.

Contact

CDAD 63 - Aude Habrial
Tél. : 04 73 31 79 35 / Mail : cdad63@live.fr

FICHE PRATIQUE

LE SHOW-ROOM FAMICLIC

Dans le cadre de l'opération « Bien chez moi en 1 clic », menée en partenariat avec la mission numérique du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et la Conférence Départementale des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées, le bus Showroom Famiclic reprend la route pour se rendre dans les communes du département à la rencontre de nos aînés mais aussi des aidants et des équipes de services à la personne. Salon connecté et itinérant, il permet de faire découvrir et de se familiariser avec les objets numériques contribuant à la prévention de la perte d'autonomie et au maintien à domicile des seniors comme la téléassistance ou encore le coussin connecté Viktor.

Septembre :

- Mardi 5 : Bort-l'Étang
- Mardi 5 : Ravel
- Mercredi 12 : Foire de Clermont - Cournon
- Jeudi 21: Nebouzat, pendant le salon Prévention santé
- Mardi 26 : Saint-Germain-Lembron
- Samedi 30: Ceyrat, Salon des seniors, Espace culturel Henri-Biscarrat

Octobre :

- Mardi 3: Thiers, Forum santé seniors
- Mardi 3 : Royat, devant les Thermes
- Mardi 5: Clermont-Ferrand, Maison de l'habitat (avenue de la République)
- Vendredi 6 : Cournon

Contact

Soutien à domicile des personnes vulnérables
Véronique Martin Saint-Léon – Tel. : 04 73 42 71 19

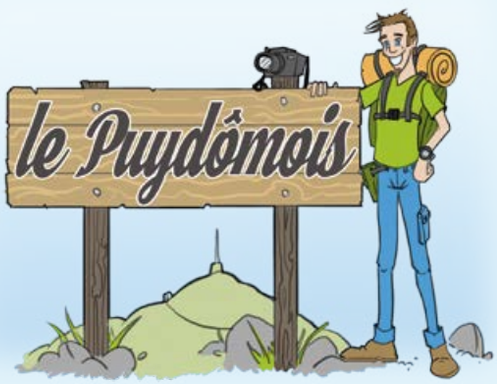

ET LA RENTRÉE DES CLASSES

Bien qu'il ne fréquente plus les bancs de l'école depuis longtemps, le Puydômois continue à avoir la boule au ventre le jour de la rentrée scolaire. Il n'est pas parvenu, malgré les années, à effacer totalement de sa mémoire cette émotion si particulière qu'il éprouvait au moment de reprendre le cartable, partagé qu'il était entre la tristesse de la fin des vacances et l'excitation devant l'inconnu d'une année nouvelle.
Ce sentiment était suffisamment fort pour que, depuis, le Puydômois considère que la rentrée des classes constitue le jour le plus marquant de l'année. Bien plus, en tout cas, que le 1er janvier ou la date de son propre anniversaire.

PIERRE-FRÉDÉRIC BRAU NOUVEAU DIRECTEUR DES ARCHIVES

Pierre-Frédéric Brau est le nouveau directeur des Archives départementales. Il remplace Henri Hours suite à son départ à la retraite. Agé de 37 ans, Pierre-Frédéric Brau est Conservateur en chef du patrimoine. Il était auparavant directeur des Archives départementales de l'Yonne et conservateur des antiquités et objets d'art de ce même département.

CONTACT
Archives départementales
75 rue de Neyrat – Clermont-Ferrand - Tél. : 04 73 23 45 80

LE COLONEL RIVIÈRE NOUVEAU DIRECTEUR DU SDIS 63

Le colonel hors-classe Jean-Philippe Rivière vient d'être nommé directeur du Service départemental d'incendie et de secours du Puy-de-Dôme (SDIS 63). Le SDIS 63 compte plus de 4 400 pompiers (3 960 volontaires et près de 450 professionnels), il est placé sous la double autorité du préfet et du président du Conseil départemental et est financé par les collectivités territoriales.

CONTACT
SDIS 63 - 143 avenue du Brezet – Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 98 15 18

DÉPART SUR UN PLATEAU POUR LE SUN TRIP TOUR

Relier en vélo solaire Clermont-Ferrand à Lyon, en passant par Le Puy-en-Velay, Val d'Isère ou encore Lausanne, tel était l'objet du Sun Trip Tour 2017. Côté technique ? Des vélos à assistance électrique dont le moteur est alimenté par des batteries elles-mêmes chargées par des panneaux solaires embarqués. Samedi 8 juillet, la quarantaine de concurrents s'est élancée symboliquement du plateau de Gergovie avant de rejoindre la nouvelle véloroute qui traverse le Puy-de-Dôme du nord au sud en direction de Brioude. Cet évènement itinérant a pour objectif de faire la promotion de la mobilité solaire.

Départ au plateau de Gergovie.

LE PARC FÊTE SES 40 ANS !

Pour fêter cet anniversaire comme il se doit, le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne vous propose, **samedi 7 octobre**, un Grand Bistrot **à la Maison de site du puy de Dôme**. Au programme de l'après-midi et de la soirée : animations et randonnées, projection-débat en avant-première du film de Laurent Charbonnier sur les volcans d'Auvergne, repas à base de produits locaux et concert festif.

EXPOSITION *CARNET DE VOYAGE DANS LE PARC DES VOLCANS D'AUVERGNE*

Exposition de dessins originaux de Frédéric Pigot. Jusqu'au 31 octobre à la Maison du Parc – château de Montlosier – Aydat

INFOS PRATIQUES
Parc naturel régional des volcans d'Auvergne
Tél. : 04 73 65 64 26 - **www.parcdesvolcans40ans.com**

GROUPE SOCIALISTE, RADICAL ET RÉPUBLICAIN

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : UN ENJEU D'AVENIR POUR NOS TERRITOIRES

Notre département dispose d'un environnement exceptionnel, on le voit à ses paysages. Il dispose aussi d'une richesse particulière : l'eau avec 7 400 km de rivières et ruisseaux ainsi que 30 lacs. Ce patrimoine attire chaque année, notamment en été, de nombreux touristes puydomois, français ou venu du monde entier.

Le Département apporte une attention particulière à la **protection et à la valorisation** de celui-ci, en **partenariat** avec les collectivités locales à travers les contrats territoriaux et les Espaces Naturels Sensibles.

L'eau est une richesse précieuse, épuisable et fragile. C'est pourquoi, l'action du Département passe par des investissements pour les réseaux en eau potable et l'assainissement. Ces deux dernières années, il y a consacré **20 millions d'euros pour réduire les gaspillages et les pollutions de l'eau.**

Le Département **s'appuie et accompagne les initiatives des acteurs locaux** dans la protection de la biodiversité, pour le développement des circuits courts (Agrilocal), pour l'isolation thermique des bâtiments publics (Cocon 63). Il travaille notamment à la réduction des déchets, au recyclage, à la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines des collèges.

En cette période de rentrée scolaire, il faut souligner que la protection de nos espaces naturels, et de l'ensemble de la planète, n'est possible que par l'engagement citoyen du plus grand nombre, passe par des actions de la vie quotidienne et par l'éducation des jeunes. C'est pourquoi, **le Conseil Départemental promeut des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et à sa protection.**

Elles sont menées en direction d'un jeune public au sein des écoles et des collèges ainsi que vers le grand public. Elles passent par l'apprentissage des gestes de tous les jours : éteindre la lumière, ne pas gaspiller l'eau, recycler ses déchets, maitriser l'usage des produits phytosanitaires. En effet, l'éducation au développement durable est une manière concrète de **vivre les valeurs de la République : la solidarité, la responsabilité, l'engagement, le respect.**

Les attentes et les espérances des citoyens pour sauver la planète ont été entendues par le Département qui salue l'engagement des agents de la collectivité et des citoyens en faveur de l'environnement.

LE PRÉSIDENT : PIERRE DANEL

LES ÉLUS DU GROUPE › Claude Boilon - Catherine Cuzin (Aigueperse), Nicole Esbelin - Bernard Sauvade (Brassac-les-Mines), Valérie Bernard - Alexandre Pourchon (Clermont-Fd 1), Gérald Courtadon - Manuela Ferreira De Sousa (Clermont-Fd 2), Pierre Danel - Sylvie Maisonnet (Clermont-Fd 3), Damien Baldy - Dominique Briat (Clermont-Fd 4), Jean-Yves Gouttebel - Elise Serin (Clermont-Fd 5), Nadine Déat - Patrick Raynaud (Clermont-Fd 6), Bertrand Pasciuto - Monique Pouille (Cournon-d'Auvergne), Serge Pichot - Emilie Vallée (Gerzat), Florent Moneyron - Monique Rougier (Lezoux), Eric Gold (Maringues), Gilles Pétel - Bernadette Troquet (Les Martres-de-Veyre), Jean-Luc Coupat - Dominique Giron (Les Monts du Livradois), Gérard Bétenfeld - Nathalie Cardona (Pont-du-Château), Pierrette Daffix-Ray - Laurent Dumas (Saint-Eloy-les-Mines), Elisabeth Crozet - Lionel Gay (Le Sancy), Olivier Chambon - Annie Chevaldonné (Thiers), Antoine Desforges - Jeanne Espinasse (Vic-le-Comte)

CONTACT › TÉL. : 04 73 42 23 85

UNION DES RÉPUBLICAINS

PARLONS ROUTES...

La route constitue la première infrastructure pour le transport de voyageurs (88,4 %) et pour les marchandises (88 %).
La France compte plus d'un million de kilomètres de voirie : la part des communes et des départements est majeure puisqu'elle représente 98 % du réseau national et 76 % des dépenses d'investissement de ce même réseau.

Le Puy-de-Dôme se classe 3ème département de France avec le plus important réseau routier départemental : **ce sont près de 7 200 kilomètres de voirie et 3 300 ouvrages d'art** (ponts et murs de soutènement) qu'il faut entretenir et rénover.
Les budgets routiers subissent les conséquences de la crise aigüe des finances départementales relatives au financement des allocations individuelles de solidarité (APA, PCH, RSA), compensées par l'Etat que pour la moitié de leur coût.
Pour le Puy-de-Dôme, le montant consacré à l'entretien et à la sauvegarde du patrimoine routier a diminué de près de 8,5 millions d'euros entre 2015 et 2017 : cette baisse concerne globalement le renforcement des chaussées, les couches de surface, l'entretien courant, les grosses réparations, les ponts et ouvrages d'art ou la signalisation horizontale et directionnelle.
Ce choix est celui de la majorité départementale, pas le nôtre : il nous inquiète fortement dans la mesure où le manque d'entretien régulier d'une route ou des ouvrages d'art implique à terme des frais très importants, dès lors que la structure de l'ouvrage est dégradée. Un entretien régulier est donc économiquement avantageux.

... et sécurité routière

Le bilan de la sécurité routière dans Puy-de-Dôme pour le premier semestre 2017 affiche des chiffres préoccupants, surtout par rapport à l'augmentation du nombre d'accidents.
Nous souhaitons ainsi attirer **l'attention des conducteurs imprudents sur les règles élémentaires de conduite** car ce sont avant tout leurs comportements qui sont le plus fréquemment en cause : accidents lors de dépassements, excès de vitesse, non-port de la ceinture, alcool, drogues, utilisation des téléphones...
Notre collectivité, soucieuse face aux **enjeux de la sécurité routière**, organise toute l'année, en partenariat avec l'Education Nationale et la Préfecture, **des actions de sensibilisation en direction des collégiens. Plusieurs thématiques sur les dangers de la route** sont abordées en lien avec les différents acteurs comme les agents départementaux, les sapeurs-pompiers ou les gendarmes.
Nous profitons ainsi de cette tribune pour faire passer un **message de prévention et de prudence sur les routes**, en particulier vers les deux roues, qui figurent parmi les publics les plus vulnérables avec les piétons et les personnes de plus de 65 ans.
La sécurité routière, c'est l'affaire de tous !

LE PRÉSIDENT : JEAN MARC BOYER

LES ÉLUS DU GROUPE › Valérie Prunier - Michel Sauvade (Ambert) - Eléonore Szczepaniak - Pierre Riol (Aubière) - Anne-Marie Picard - Jean-Paul Cuzin (Beaumont) - Colette Bethune - Flavien Neuvy (Cébazat) - Marie-Anne Marchis - Jean Ponsonnaille (Chamalières) - Anne-Marie Maltrait - Lionel Chauvin (Châtel-Guyon) - Jocelyne Bouquet - Bertrand Barraud (Issoire) - Martine Bony – Jean Marc Boyer (Orcines) - Stéphanie Flori-Dutour - Jean-Philippe Perret (Riom) - Audrey Manuby - Lionel Muller (Saint-Ours-Les-Roches)

CONTACT › groupeUR@puy-de-dome.fr › Tél. : 04 73 42 23 11 › www.uniondesrepublicains.org

FRONT DE GAUCHE ET GAUCHE CITOYENNE

L'INJUSTICE EN MARCHE...

Lors de la Conférence Nationale des Territoires du 17 juillet, Emmanuel Macron a annoncé une saignée sans précédent en direction des collectivités locales (communes, départements, régions), qui vont devoir faire 13 milliards d'euros d'économies d'ici à 2022 *(déjà 11 milliards et demi lors du quinquennat précédent quand il était ministre de l'économie...).*
Un effort considérable compte tenu du fait que « le poids des collectivités dans la dette publique représente moins de 10% ».
La baisse des dotations de l'Etat aura des conséquences graves pour les collectivités car elles n'auront plus les moyens financiers d'exercer leurs compétences et de mener à bien leurs missions : écoles, collèges, restauration scolaire, transports, logements, infrastructures publiques, aides au secteur associatif... et d'entretenir le patrimoine public.

Le Département est sans doute la collectivité locale la plus fragilisée par la baisse des concours financiers de l'Etat.
Avec cette nouvelle baisse des dotations, la question du financement des allocations de solidarité (APA, PCH, RSA) va continuer à se poser de façon encore plus aiguë, avec pour conséquence des traitements différents entre départements, selon qu'ils soient « riches et jeunes » ou « pauvres et vieillissants » (Hauts-de-Seine ou Creuse, par exemple...)

De plus, pour faire passer la pilule de **sa politique fiscale en faveur des riches** (suppression de l'ISF, hausse de 1.7% de la CSG pénalisant les retraités, baisses d'impôts qui conduiront les 10% les plus riches à bénéficier de 46% des mesures fiscales, augmentant par là même leurs revenus 2018 de 2.6% !), E. Macron affiche l'exonération de la taxe d'habitation pour 80% des contribuables les moins aisés. Mais c'est un leurre, 4 millions de personnes en sont déjà exonérées, c'est surtout une perte de 10 milliards d'euros pour les communes qui ne sera pas intégralement compensée par l'Etat.
Il s'agit aussi d'une attaque en règle contre les 500 000 élus locaux, souvent bénévoles, qui, par leur engagement au quotidien au service et à l'écoute de leurs concitoyens font vivre la démocratie locale sur leurs territoires.

Les collectivités n'ont plus aucune marge de manœuvre, si ce n'est de remettre en cause les services auprès des populations, qui, de ce fait, verront leurs conditions de vie au quotidien se dégrader.
Le chef de l'État jure de faire de la lutte contre la fracture territoriale une « priorité », mais le résultat de son plan sera de franchir une nouvelle étape de **déconstruction de l'égalité républicaine** sur le territoire.

Qu'en pensent ceux, qui, au sein de notre assemblée ont soutenu la candidature d'Emmanuel Macron, ceux-la mêmes, qui, il y a quelques semaines encore, condamnaient avec véhémence, les baisses de dotation du précédent gouvernement ?

LES CO-PRÉSIDENT-E-S : JOCELYNE GLACE LE GARS, GREGORY BONNET

LES ÉLUS DU GROUPE › Caroline Dalet, Clémentine Raineau et Jacky Grand

CONTACT › fdg.gc.cd63@gmail.com › Tél. : 04 73 42 25 26

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ORGANISE

1re édition

« AU BONHEUR DES DÔMES »

Randonnée ludique et solidaire dans la Chaîne des Puys

parcours au choix 20 km ou 41 km

LE 23 SEPTEMBRE 2017

Renseignements et réservations à partir du 28 août 2017 sur

PUY-DE-DOME.FR

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT